

Les « écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite » accueillent plus d'un vingtième des écoliers et collégiens. Plus de sept élèves de collège Éclair sur dix sont issus des catégories sociales défavorisées et un sur cinq a un retard scolaire d'au moins un an en entrant en sixième. Ils maîtrisent moins bien les compétences du socle commun de connaissances et de compétences, en fin de CM2 comme à l'issue du collège, et leurs résultats au diplôme national du brevet sont, en moyenne, 12 points en deçà des collèges hors éducation prioritaire.

À la rentrée 2012, 301 collèges publics et 2 139 écoles publiques relèvent du dispositif Éclair (écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) en France métropolitaine et dans les DOM. Ils accueillent 367 200 écoliers et 142 300 collégiens, soit plus d'un élève sur vingt, en primaire comme au collège. Les autres collèges de l'éducation prioritaire s'inscrivent dans les réseaux de « réussite scolaire » (RRS).

Les collégiens des Éclair sont très massivement d'origine sociale défavorisée : 73,0 % d'entre eux ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 56,5 % en RRS et 34,5 % dans les établissements hors éducation prioritaire (EP) (France métropolitaine et DOM). Leur retard scolaire est plus fréquent : 20,4 % des élèves issus des écoles Éclair sont en retard à l'entrée en sixième contre 17,2 % en RRS et 11,2 % hors EP (tableau 01).

En fin de CM2, comme en fin de troisième, les élèves des Éclair maîtrisent moins bien que les autres élèves les compétences 1 et 3 du socle

commun. Par exemple, 59,6 % des élèves de CM2 des écoles du programme Éclair maîtrisent la compétence 1 du socle, ils sont 68,7 % dans les écoles RRS et 79,1 % hors EP (graphique 02).

Le diplôme national du brevet (DNB) comprend un examen écrit de trois épreuves (français, mathématiques et histoire-géographie – éducation civique). À la session 2012, 34,2 % des élèves des collèges Éclair et 46,4 % des élèves des RRS ont obtenu plus de 10 sur 20 aux épreuves écrites, contre 61,8 % hors EP. Cependant, en prenant en compte le contrôle en cours de formation et l'oral d'histoire des arts, les écarts diminuent : 72,9 % des élèves des Éclair ont obtenu leur DNB contre 84,9 % hors EP (graphique 03). Ces indicateurs doivent être interprétés plus comme un état des lieux initial sur la réussite scolaire des élèves en Éclair que comme une évaluation de ce dispositif. En effet, le dispositif Éclair n'étant entré en application qu'à la rentrée 2011, ses actions pédagogiques propres n'ont pas pu pleinement être appliquées ■

Depuis la rentrée 2011, le programme « écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite » (Éclair) est devenu le « centre des politiques de l'éducation nationale en faveur de l'égalité des chances ». (Vademecum Programme Éclair). Expérimenté dans 105 établissements, relevant ou non de l'éducation prioritaire, à la rentrée 2010 (circulaire n° 2010-096 du 7 juillet 2010), il a été étendu à la quasi-totalité des RAR à la rentrée 2011 (245 collèges RAR sur 254 faisaient partie du dispositif Éclair).

Le pourcentage d'enfants d'ouvriers et d'inactifs (tableau 01) comprend les enfants d'ouvriers, qualifiés et non qualifiés, d'ouvriers agricoles, de retraités employés ou ouvriers et de personnes sans activité professionnelle.

La proportion d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard est la proportion d'élèves entrant en sixième à la rentrée 2012, qui étaient en CM2 à la rentrée 2011 dans une école Éclair, et qui ont redoublé au moins une classe du primaire. Le graphique 03 représente la répartition de la moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites de la session 2012 du diplôme national du brevet (DNB). Les pourcentages de maîtrise des compétences du socle sont présentés avec leur intervalle de confiance à 95 %, indiquant la marge d'incertitude liée à l'échantillonnage.

Source : MEN-MESR DEPP, fichiers Scolarité et enquêtes compétences du socle
Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public

01 Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, d'enfants de cadres et d'enseignants, d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2012 (en %)

France métropolitaine et DOM, secteur public

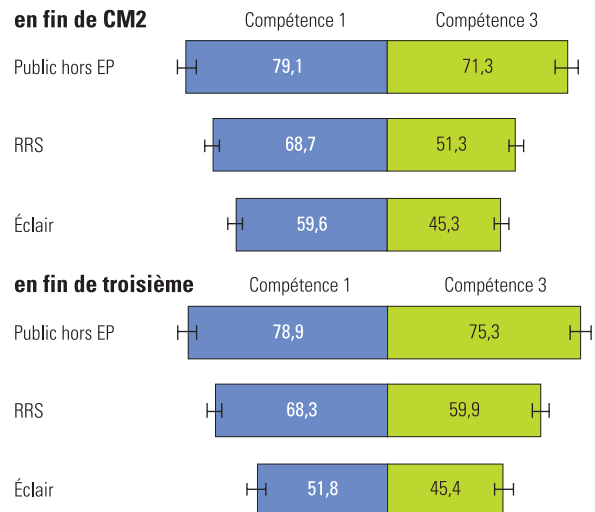
	Enfants d'ouvriers et d'inactifs	Enfants de cadres et d'enseignants	Élèves entrant en sixième en retard
Éclair	73,0	9,1	20,4
RRS	56,5	19,0	17,2
Hors éducation prioritaire	34,5	38,5	11,2
Ensemble	42,3	30,9	12,1

Lecture : pour les deux premières colonnes, la ligne Éclair correspond aux élèves entrant en sixième dans un collège Éclair ; pour la dernière colonne, la ligne correspond aux élèves entrant en sixième venant d'une école Éclair.

Source : MEN-MESR DEPP

02 Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences 1 et 3 du socle commun en 2012 (en %)

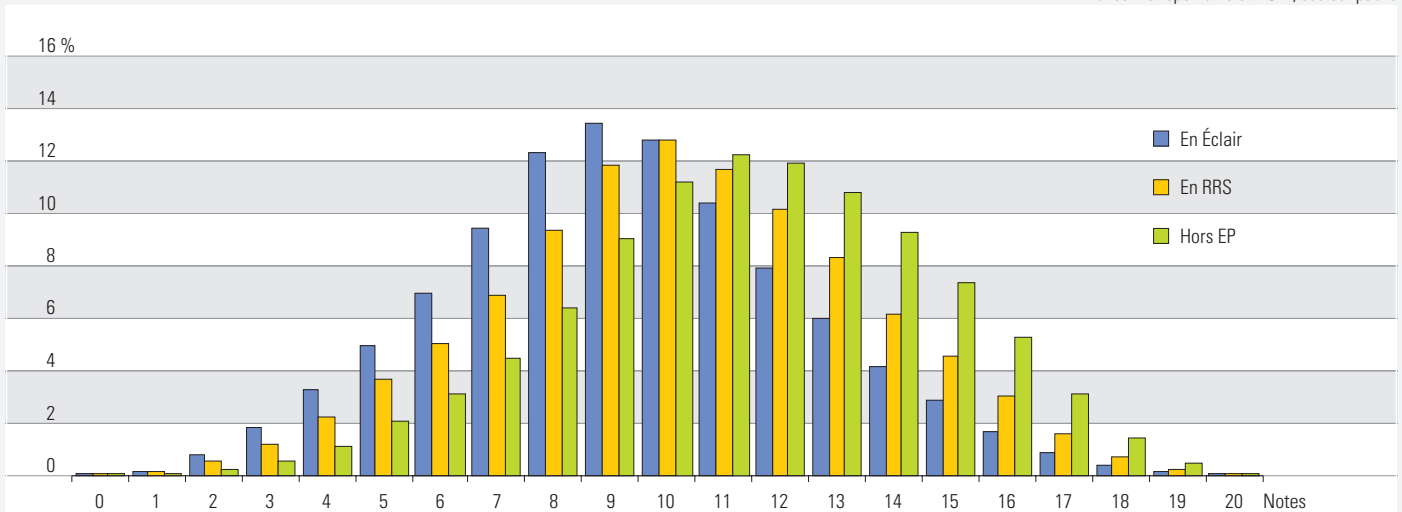
France métropolitaine et DOM, secteur public



Source : MEN-MESR DEPP

03 Répartition des élèves selon leurs notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) en 2012

France métropolitaine et DOM, secteur public



Lecture : dans les collèges Éclair, 13,5 % des élèves ont eu entre 9 et 10 aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) à la session de juin 2012 contre 11,9 % des élèves des collèges en réseau de réussite scolaire, 9,0 % des élèves des collèges hors éducation prioritaire et 9,6 % de l'ensemble des élèves.

Source : MEN-MESR DEPP